



MUNICIPALITÉ D'ENTRELACS

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE RÔLE TRIENNAL 2020-2021-2022

En conformité avec la *Loi sur la fiscalité municipale* et l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions réglementaires sur la modernisation des dossiers d'évaluation, avis est par la présente donné que le rôle d'évaluation foncière de la Municipalité d'Entrelacs entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2020 a été déposé à mon bureau et que toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit, durant les heures d'ouverture régulières.

DONNÉ à Entrelacs, ce 16^e jour de septembre 2019

Hugo Allaire
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Hugo Allaire, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité d'Entrelacs, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 16^e jour de septembre 2019, entre 9 h et 16 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 16^e jour de septembre 2019.

Hugo Allaire
Directeur général et secrétaire-trésorier